

# PRIX D'EXCELLENCE ET D'ENGAGEMENT DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE



Les prix d'excellence et d'engagement sont remis à des intervenants et des bénévoles qui ont marqué la Fondation du Centre Jeunesse de Québec et le travail en protection de la jeunesse. Pour les intervenants, ces prix visent à reconnaître le dévouement à la mission de la protection de la jeunesse, à favoriser les interventions innovantes et encourager le dépassement de soi. Ils soulignent également les actions de rayonnement au profit de La Fondation du Centre Jeunesse de Québec. Pour les bénévoles, ces prix visent à récompenser l'engagement envers la Fondation.

## Prix d'excellence pour la Relève

**500 \$**

- Offerte à un(e) intervenant(e) de la relève (de 1 an à 3 ans d'ancienneté) s'étant démarqué par son dynamisme, sa curiosité et son implication dans son milieu de travail dans l'application de la LPJ et des programmes reliés;
- La personne place l'utilisateur au centre de son intervention et de ses décisions;
- La personne démontre un réel engagement dans la mission de la protection de la jeunesse.

Mise en candidature : Les candidatures sont soumises par les pairs et par les gestionnaires de la trajectoire protection de la jeunesse. Le dépôt de candidature doit comprendre :

- Une lettre de 250 mots expliquant en quoi cette personne mérite le prix;
- Le CV du candidat,
- En appui; lettres de pairs (2), de collaborateurs (optionnel)

## Prix d'excellence pour l'Engagement bénévole

**500 \$**

- Offerte à un(e) bénévole engagé dans les opérations et les activités de financement de la fondation;
- La personne récipiendaire est fiable et rigoureuse. C'est une ambassadrice de la mission. Elle est reconnue pour son engagement et son implication.

Mise en candidature : Les candidatures sont soumises par des membres du CA.

- Le Conseil d'administration de la fondation remet ce prix suite à une résolution.



## Prix d'excellence pour l'Innovation clinique

**750 \$**

- Offerte à un(e) intervenant(e) ou une équipe ayant eu un impact significatif quant à la pratique en protection de la jeunesse;
- La personne s'est démarquée par son regard clinique, centré sur les meilleures pratiques;
- La personne a développé des outils, des programmes, etc.

Mise en candidature : Les candidatures sont soumises par les pairs et par les gestionnaires de la trajectoire protection de la jeunesse. Le dépôt de candidature doit comprendre :

- Une lettre de 250 mots expliquant en quoi cette personne mérite le prix, cette lettre doit être appuyée par le gestionnaire de la personne;
- Le CV du candidat;
- En appui; lettres de pairs (2), collaborateurs (optionnel)
- Documents appuyant les innovations ou le développement de la pratique clinique,

## Prix Bruno Lepage - excellence de carrière

**1250 \$**

- Offerte à un(e) intervenant(e) ayant œuvré durant de longues années en protection de la jeunesse;
- La personne a porté la mission de la protection de la jeunesse durant sa carrière;
- La personne a eu un impact sur la pratique professionnelle;
- La personne est reconnue de ses pairs et de ses collaborateurs.

Mises en candidature : Les candidatures sont soumises par les pairs et par les gestionnaires de la trajectoire protection de la jeunesse. Le dépôt de candidature doit comprendre :

- Lettre de présentation du candidat par la personne qui présente la candidature,
- CV du candidat,
- Dossier d'appui; lettres de pairs (2), de collaborateurs
- Distinctions;
- Autres éléments pertinents.

Les candidatures doivent être transmises par courriel à [marie-pier.falardeau2.ciussscn@gouv.qc.ca](mailto:marie-pier.falardeau2.ciussscn@gouv.qc.ca) avec en titre : prix d'excellence et d'engagement de la protection de la jeunesse.

La date de mise en candidature est du **5 février au 21 mars 2025**. Les récipiendaires seront contactés personnellement en avril et recevront une invitation personnalisée pour la remise officielle.